Services civiques

La mission de Camille et Jean Baptiste s'est arrêtée mi-septembre. Nous les remercions pour le travail accompli et leur souhaitons bonne route. Camille nous a aussi adressé un message que nous vous retranscrivons :

« Et voilà c'est fini!

Les 6 mois de mon service civique s'achèvent ce 25 septembre, je tenais à tous vous remercier pour votre accueil et votre bienveillance, ce fut bref mais intense! J'espère que notre présence a apporté un petit brin d'exotisme au sein de vos communes, sans pour autant dire que ça n'était pas déjà le cas, au contraire!

Je tenais à remercier spécialement toutes les personnes présentes lors de la fête de la rentrée, ce dernier événement fut un beau moment partagé avec vous tous! Merci au CIE, un petit groupe dynamique et créatif, merci aux mairies pour leur accueil et leur compréhension, et un dernier merci pour Emilie Blin de l'AGATE qui nous a missionnés ici ».

A bientôt! Camille

Tourisme et Gîtes

Le nouveau logiciel de gestion nous permet de faire un bilan annuel précis sur le taux de remplissage en locations touristiques qui s'élève à 42% pour cette année.



Les premiers mois de l'année 2018 nous ont permis de constater une consommation d'électricité réduite de plus de moitié sur les factures des locataires concernant le chauffage. Ce résultat est dû à l'isolation de 5 gites par l'extérieur à l'automne 2017. C'est un bel investissement de 160 000 € HT subventionné à 66% par : la Région Rhône alpes Auvergne (59 702 €), la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) (31 630 €) et le ministère de l'intérieur au titre des aides exceptionnelles aux collectivités territoriales (TDIL) (15 000 €). Le résultat est celui que l'on souhaitait : permettre de la location temporaire dans de bonnes conditions de septembre à mars, ce qui répond à une forte demande chaque année.

Concernant la saison d'été, pour le mois d'août, tous les gites étaient pratiquement remplis et la saison, grâce au soleil, a commencé en juin.

Infos diverses

- L'association de chasse a sollicité la mairie de Dullin pour trouver un terrain communal et implanter la cabane de chasse. Un terrain a été mis à disposition derrière le parcours VTT, à proximité de l'A43.
- La mairie de Dullin a missionné le CAUE (Conseil en Architecture et Environnement) de la Savoie pour une aide à une réflexion globale d'aménagement du chef lieu (logement / stationnement / école / traitement paysager). Une première réunion avec les délégués de parents d'élèves et les habitants à l'année du village vacances a été menée.
- Pensez à nous faire passer votre adresse mail pour recevoir des informations en direct de la mairie (relance pour réunion publique notamment)
- Urbanisme : le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été validé lors du conseil de juillet et l'élaboration du nouveau PLU suit son cours. Nous en sommes à la rédaction de la partie règlementaire.



La lettre d'information de la municipalité de



Agenda

Jeudi 8 novembre 20h : Conseil Municipal

Samedi 10 novembre / Ma bibliothèque en fête / Journée portes ouvertes

- 10H30 / 12H00 « De toutes les couleurs » : Animation et Histoires autour du vivre ensemble par l'association « Et patati et patata » pour les enfants de 3 à 8 ans. Inscription sur réservation auprès de Murielle au 04 79 36 75 65 ou à biblio@dullin.fr
- 14H00 /15H30 Découverte d'albums animés, lus et projetés à l'aide d'une tablette numérique. Pour les enfants de 3 à 10 ans.
- Chat noir Chat blanc : 2 albums sont encore disponibles à la bibliothèque pour tout enfant né ou adopté en Savoie en 2017.

Dimanche 11 Novembre:

- 11h Commémoration au monument aux morts
- 11h30 Inauguration de l'exposition sur la Grande Guerre suivi d'un pot de l'amitié. Salle des fêtes.



Vous avez des objets d'époque du début du XXe siècle ? Vous avez un récit ou une histoire de famille à partager ? Prenez contact avec nous pour l'inclure dans les évènements culturels que nous souhaitons greffer autour de la commémoration du 11 nov. Nous avons d'ores et déjà prévu une exposition qui se tiendra à la salle des fêtes de Dullin du 11 au 17 novembre avec un intervenant extérieur. Elle sera ouverte et visitable gratuitement :

- Dimanche 11 novembre de 15h à 18h
- Mardi 13 novembre de 17h à 18h
- Samedi 17 novembre de 15h à 18h.

Cagnotte des Mômes : ça bouge à l'école !

- Jeudi 11 octobre, après avoir ramassé eux-mêmes leurs pommes, les enfants et leurs parents ont pressé le traditionnel jus de pommes de la Cagnotte des Mômes. Les bouteilles seront vendues lors de différentes manifestations. Pour plus d'informations : cagnottesdesmomes@gmail.com
 - Vendredi 12 octobre, les nouveaux représentants des parents d'élèves ont été élus. Ils sont trois et seront les intermédiaires avec les enseignants et la mairie pour les questions courantes. Pour les contacter : <a href="mailto:mailt



Mairie de Dullin – 09.67.00.41.05 – contact@dullin.fr – http://www.dullin.fr

Mairie de Dullin – 09.67.00.41.05 – contact@dullin.fr – http://www.dullin.fr

Fusion Ayn / Dullin

Après 6 mois de réflexion, d'étude, d'écriture de la charte qui donne les contours de ce que serait une commune nouvelle « Ayn-Dullin », les conseils municipaux des 2 communes ont délibéré le même jour, à la même heure sur ce projet.

Si les élus de Dullin ont donné une majorité favorable à ce projet, à Ayn, la majorité s'est positionnée contre.

Malgré les dizaines d'années de travail, de relations communes dans diverses activités, un projet somme tout très simple, réaliste, privilégiant le maintien d'un village de taille « rural » garantissant la proximité, l'implication d'habitants dans la gestion de leur commune, malgré tout cela, certains ont préféré le statut quo, sans revendiquer un projet défini.

En effet, les 2 raisons principales de ce refus sont contradictoires puisque certains ne veulent pas entendre parler de fusion de communes, les autres estiment qu'il faut aller directement à une fusion plus importante de 5 ou 10 communes de la CCLA.

Nous allons donc finir ce mandat comme nous l'avons commencé. Et il restera à ceux qui voudront s'engager pour préparer le prochain mandat à se positionner sur l'enjeu d'une fusion et la place de Dullin pour garder à la fois une proximité, l'implication des citoyens et les équilibres financiers nécessaires.

Ecole - Rentrée Scolaire

A l'école, la rentrée s'est bien déroulée. Quarante-neuf élèves sont scolarisés à Dullin de la Petite Section au CE1, dans deux classes différentes. Trois nouveaux enseignants travaillent à l'école depuis cette rentrée. Il s'agit de Mme Lucie PELON et Mme Camille GELLON, dans la classe de CP-CE1, et de M. Bertrand ARNAUD dans la classe de maternelle. Ce dernier est également le directeur de l'école.

L'événement le plus marquant de ces dernières semaines a été la fabrication du jus de pommes dans la cour de l'école, par les parents d'élèves de la Cagnotte des Mômes. Les enfants ont ainsi pu observer les différentes étapes de cette fabrication et goûter aux pommes et au jus. Ils ont aussi pu mettre en œuvre eux-mêmes puisqu'ils ont fabriqué du jus de raisin dans les classes.

Cela a aussi été une entrée pour travailler sur le thème de l'automne dans la classe de maternelle. D'ailleurs, les élèves ont fait une promenade en forêt pour observer la nature qui change en cette saison, et ramasser des châtaignes, marrons, noix, glands

Les enfants vont à la bibliothèque deux fois par mois. Dans ce cadre, les CP-CE1 ont participé le 19 octobre à un atelier de philosophie avec la philomobile.







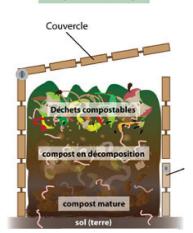
Mairie de Dullin – 09.67.00.41.05 – contact@dullin.fr – http://www.dullin.fr

Tri des déchets

Compostage Individuel

Dans la réflexion d'un compostage collectif au chef-lieu, le 29 août dernier, Jean-Baptiste Moinot, responsable déchets à la CCLA, est venu présenter à la salle de la Cheminée de Dullin, les différentes options possibles quand on souhaite installer un composteur.

Il faut savoir qu'il y a plusieurs intérêts majeurs dans l'utilisation d'un composteur : Réduction de la quantité organique présente dans nos poubelles d'ordures ménagères, Réduction des allers/retours à la déchèterie sans compter la création d'un engrais naturel pour ses plantes ou ses légumes.



Composteur classiqu

La CCLA propose des composteurs en bois individuel et bientôt présentera, dans chacune des communes du lac, un projet plus collectif. Elle réfléchit à la gestion des déchets verts sur des plateformes communales. Encore merci aux personnes présentes ce jour là, et à Jean-Baptiste Moinot pour sa présentation!

Aux utilisateurs d'une clé verte :

Nous avons régulièrement des appels d'usagers nous indiquant que leur clé verte ne fonctionne pas car d'une part l'écran ne s'allume pas et d'autre part le tambour reste bloqué.

Lorsque cela vous arrive sachez qu'il s'agit uniquement d'un problème de piles sur votre clé verte. En effet cette dernière contient 2 piles (type AAALR3).

Ainsi, si ce problème vous arrive, pensez à changer vos piles puis à refaire un test sur un tambour. Si le problème persiste appelez notre service et nous vous changerons la clé verte.

Les erreurs de tri :

Nous constatons toujours de nombreuses erreurs (refus de tri) au niveau des colonnes de tri sélectif.

Ainsi le centre de tri de Chambéry, nous a informés dernièrement et à 3 reprises que la CCLA avait un taux élevé de refus de tri (31.29%). Ces refus étaient composés notamment de sacs d'ordures ménagères, de chaussures et une grande quantité de déchets hospitaliers.

Pour rappel, les sacs d'ordures ménagères ne doivent être déposés avec les emballages recyclables. Cela a pour effet, de souiller les matériaux recyclables et ainsi d'empêcher leur recyclage en les envoyant directement à l'incinération. Ce geste nuit énormément à la bonne gestion des déchets et occasionne des surcoûts pour la collectivité (10 000€)

En ce qui concerne les déchets hospitaliers, ces derniers doivent être déposés dans les boites jaunes que vous pouvez trouver dans les pharmacies. Pour des questions de risques infectieux, il est interdit de mettre ce genre de déchets dans votre poubelle et encore moins dans les colonnes de tri.

Nous vous remercions de poursuivre vos efforts en termes de tri sélectif!

CCLA

- Des boxs à vélos sécurisés ont été implantés au début du mois d'octobre : ils se trouvent à la gare de Lépin le lac, à la Maison des Associations et la salle des fêtes de Novalaise ainsi qu'à la Maison du lac.
- Une réflexion pour avancer la voie verte du tour du lac a été menée début octobre. Un bureau d'études est retenu pour faire une étude d'avant projet pour relier la plage du Sougey au rond point du gué des planches à Lépin le Lac.
- Station d'épuration : 2 entreprises ont répondu à l'appel à projet. La CCLA cherche des financements auprès de l'Etat et de l'agence de l'eau pour pouvoir engager l'opération d'une nouvelle station en lieu et place de l'ancienne pour un montant de 3 millions d'euros. Le soutien financier du département étant déjà validé.

Mairie de Dullin – 09.67.00.41.05 – contact@dullin.fr – http://www.dullin.fr